

## Minutes du Comité des Parties Prenantes – Filière ABJ – Outillages du Peintre

**DATE** : jeudi 25 septembre 2024 (10h45 – 12h00)

**LIEU** : EcoDDS, 117 avenue Victor Hugo, Boulogne-Billancourt + Distanciel

### PRESENTS

- Manuel BURNAND (FEDEREC) - Collège des opérateurs de gestion des déchets
- Pierre CHARLEMAGNE (EcoDDS) – Directeur Général
- Alain HEIDELBERGER (SYPRED) - Collège des opérateurs de gestion des déchets
- Caroline HUPIN (FMB) – Collège des producteurs (en visio)
- Arnaud LE PEN (Nespoli) – Collège des producteurs (en visio)
- Sylviane OBERLÉ (AMF) - Collège des collectivités territoriales
- Bruno VITORES (EcoDDS) – Secrétariat

### ORDRE DU JOUR

- Plan DROM COM et Plan de communication - Corinne LIGault (EcoDDS) Directrice Relation Collectivités et Projets Transverses
- Barème Filière ABJ – Outillages du Peintre 2025
- R&D – études réalisées - Pierre CHARLEMAGNE

---

## 1. Plan de communication et plan d’actions de déploiement des territoires Ultramarins de la filière Outillages du peintre et perspectives

Corinne LIGault a présenté les points clés du plan :

- Une communication dédiée à la filière outillages du peintre est menée par EcoDDS
- Une newsletter dédiée aux territoires ultra marins pour les inciter à adhérer à la filière a été diffusée en juillet 2024
- Un support dédié à la métropole pour inciter à l’adhésion de la filière a été élaboré en septembre 2024
- A ce jour, une seule collectivité des outre-mer a adhéré à la filière outillages du peintre en Guadeloupe ainsi que 5 points de collecte complémentaires à La Réunion.
- 37 kg de déchets des outillages du peintre ont été collectés dans les DROM

### Avis des parties prenantes

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Favorable : AMF, FEDEREC, FMB, Nespoli, SYPRED

## 2. Barème ABJ Outillages du peintre 2024

EcoDDS informe :

- Un total de 324 tonnes de déchets d’outillages du peintre ont été collectées depuis le début de la filière.
  - o 2022 : 9 tonnes à travers 548 points de collecte
  - o 2023 : 136 tonnes à travers 1 856 points de collecte
  - o 2024 (à fin août) : 179 tonnes à travers 2 727 points de collecte
- Le gros du tonnage (~90%) provient des déchetteries

Après avoir maintenu le barème fixe pendant 2 ans, EcoDDS a proposé de reprendre une démarche plus classique et a proposé un barème pour être à l'équilibre.

- Lors de la mission de préfiguration, le barème unitaire initial avait été calculé à 0,0154 € et avait été proposé pour les 3 premières années de l'agrément. Juste au démarrage, il a été divisé par deux pour prendre en compte une montée en charge de la filière plus faible. Si la montée en charge observé reste moins forte que celle que prévue initialement, le barème doit être désormais augmenter pour faire face à la hausse du tonnage collecté observée et à la hausse prévue.
- Comme pour les DDS, c'est un effet « ciseau » qui est observé : hausse de la collecte (d'autant plus forte que la filière des outillages du peintre est très récente) et baisse des mises en vente.

Les fabricants soulignent en effet le contexte tendu et leurs craintes que le marché reste tendu avec des collectes de déchets qui continuent à augmenter.

La FMB informe que parmi les 11 filières REP gérées, elles connaissent toutes des hausses de barèmes avec une hausse qui en moyenne est de 30%.

#### Avis des parties prenantes

- Contre : 0
- Abstention : Nespoli
- Favorable : AMF, FEDEREC, FMB, SYPRED

### **3. R&D – études prévues**

EcoDDS a remis cet été à la DGPR les 4 études demandées dans le cadre de l'agrément ABJ :

- Étude sur l'intégration de matières recyclées dans la fabrication d'outillages du peintre : EcoDDS a proposé des primes sur l'incorporation de plastique recyclé comme cela se pratique pour la filière des emballages ménagers.

Il est remarqué que c'est compliqué à mettre en place mais que par ailleurs, si un 'bon élève' est capable de récupérer une prime, cela peut être intéressant.

- Étude sur le recyclage des déchets constitués par les outillages du peintre en fin de vie : EcoDDS n'a proposé aucune prime ou pénalité, mettant en avant la complexité et la pertinence sur l'impact environnemental d'un tel processus.
- Étude sur l'allongement de la durée de vie des outillages du peintre (très liée à la suivante)
- Possibilité de réutilisation et de réemploi outillages du peintre

L'étude a montré que la phase « utilisation » de l'outil peut représenter de 30 à 80% de l'empreinte carbone. EcoDDS recommande ainsi de d'acter et de clarifier la cible recherchée par rapport à la réutilisation des outillages du peintre. Ces études, si la réglementation le confirme, semblent définir la cible suivante :

- Pour les professionnels, l'utilisation de machines à nettoyer conçues pour fonctionner en circuit fermé et avec un traitement approprié des boues générées ;
- Pour les particuliers, l'apprentissage des bonnes solutions de conservation et du bon geste de tri sans chercher à nettoyer un outil qui est plus respectueux pour l'environnement en tant que consommable.

#### Avis des parties prenantes

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Favorable : AMF, FEDEREC, FMB, Nespoli, SYPRED

---

*Fin*